

# Évolution de l'export Sudoc en Marc21

---

Janvier 2023

## Table des matières

Échantillons de notices à disposition .....	2
B880 sous-zone \$6 après le premier « / » – Référentiel de code d'écriture .....	3
A008 position 07 – Référentiel de code de translittération.....	4
B041 et B008 pos. 35-37 - Utilisation de la norme ISO 639-3 en complément de la zone ISO 639-2.	4
B024 – Autre numéro ou code normalisé .....	5
B930 - Localisation, cote et code peb (Prêt entre Bibliothèques).....	5
B959 \$d, \$e, \$f et \$g – Zone de description détaillée des lacunes : .....	6

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles zones ou sous-zones MARC21 qui seront diffusées par l'Abes à compter de janvier 2023.

## Échantillons de notices à disposition

### Procédure

Pour télécharger les fichiers contenant les notices bibliographiques avec données d'exemplaire et/ou les notices d'autorité dans le format souhaité, cliquer sur les liens ci-dessous :

### Notices bibliographiques avec données d'exemplaires :

Les échantillons des notices bibliographiques en MARC21-UTF8 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/ZMSLfahRoHitZK7>

Les échantillons des notices bibliographiques en MARC21-CS1 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/Rdam7LgeKg2qnJ8>

### Notices d'autorité :

Les échantillons des notices d'autorité en MARC21-UTF8 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/GTKPj2EfpKaDfXS>

Les échantillons des notices d'autorité en MARC21-CS1 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/AdJ6mXmNRXQ4odW>

Toute autre demande spécifique de tests est à formuler via le [guichet d'assistance](#) / Application Sudoc pro, Domaine Exports à la demande.

## Référentiels MARC21 modifiés

### B880 sous-zone \$6 après le premier « / » – Référentiel de code d'écriture

**Type** : Codes d'écriture correspondant à des écritures ajoutées dans le format Unimarc validés par le PUC en 2021 et 2022.

**Description** : Les codes d'écriture ont vocation à être utilisés dans les formats bibliographique et autorités pour indiquer l'écriture utilisée dans un point d'accès (zone 880 - Graphie alternative). Les nouveaux codes utilisés dans le Sudoc concernent des alphabets asiatiques et africains et permettent d'enrichir le signalement. Ils sont fournis en Marc21 selon leur code alphabétique à 4 caractères de la norme ISO15924 (<https://www.loc.gov/marc/bibliographic/ecbdcntf.html#mrsc6> ).

Les codes sont les suivants :

Code	Écriture
Armn	Arménien
Mymr	Birman
Khmr	Khmer
Deva	Devanagari
Beng	Bengali
Gujr	Gujarati
Guru	Gurmukhi
Orya	odia (oriya)
Knda	kannada (kannara)
Mlym	malayalam
Sinh	singhalais (cinghalais)
Telu	télougou
Ethi	éthiopien (guèze)
Hans	Chinois – idéogrammes han (variante simplifiée)
Hant	Chinois – idéogrammes han (variante traditionnelle)
Mong	Mongol biching
Mong	Mandchou*
Yiii	Yi
Nkdb	Dongba (Naxi)
Nkgb	Geba (Naxi)
Laoo	Laotien
Cham	Cham
Tibt	Tibétain
Newa	écriture des Newars
Gran	Grantha
Tfng	Tifinagh (alphabet berbère)
Nkoo	N'ko
Syrc	Syriaque
Egyp	Hiéroglyphes (Egypte)

\* pour la norme ISO-15924, elle est assimilée à la langue Mongol biching -> même code.

Jusqu'à 2022, les codes Sudoc correspondants aux écritures suivantes étaient exportés en Marc21 avec la valeur "/z" signifiant "autre" : (les autres codes n'existaient pas)

- mb arménien
- ib birman
- ic khmer
- ja devanagari
- jb bengali
- jc gujarati
- jd gurmukhi
- je odia (oriya)
- lb kannada (kannara)
- lc malayalam
- ld singhalais (cinghalais)
- le télougou
- na éthiopien (guèze)

#### A008 position 07 – Référentiel de code de translittération

**Type** : ajout de deux nouvelles valeurs dans le référentiel des codes de translittération validées par le PUC en 2022.

**Description** : Ces nouvelles valeurs ont pour but de préciser le système de translittération utilisée pour décrire une ressource lorsqu'il diffère du système ISO.

Les nouveaux codes proposés sont les suivants :

Code unimarc	Libellé Unimarc	B008/38	A008/07
g	Système de translittération ALA-LC	o	c
h	Système de translittération DIN	o	d

#### B041 et B008 pos. 35-37 - Utilisation de la norme ISO 639-3 en complément de la zone ISO 639-2

**Type** : Introduction de l'usage de la norme ISO 639-3 dans les catalogues français, induisant une évolution des usages de la zone Unimarc B101 et de son export en Marc21.

**Description** : Améliorer le signalement des langues régionales dans les catalogues de bibliothèque par l'usage d'une norme plus précise et plus complète que l'actuelle norme ISO 639-2 utilisée dans les catalogues en France. Les changements sont les suivants :

- la zone B041 devient répétable
- l'indicateur 2 devient significatif et indique la source du code utilisé, avec 2 valeurs possibles
  - # : le code enregistré est conforme à la norme ISO 639-2 utilisé dans le Sudoc
  - 7 : signale la non-conformité avec la norme ISO 639-2 ; il requiert obligatoirement l'usage du \$2 pour indiquer la source du code utilisé

- \$2 : nouvelle sous-zone pour préciser la norme utilisée autre que la norme ISO 639-2 ; sous-zone obligatoire si présence d'un indicateur 2 = 7

### 100/11X/700/71X \$4 / \$e – Nouveaux codes de fonction (référentiel IAML)

**Type** : Introduction dans le Sudoc du référentiel de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (déjà utilisé et diffusé par la BnF)

**Lien** : [http://www.urfm.braidense.it/risorse/medium\\_query\\_en.php](http://www.urfm.braidense.it/risorse/medium_query_en.php)

**Description** : le référentiel IAML permet de coder les instruments et voix utilisées dans les documents musicaux, afin de préciser les rôles des différents musiciens, chanteurs ou ensembles vocaux. Codé sur 3 positions, sous forme alphabétique, il sera utilisé dans les zones 100/11X/700/71X \$4 / \$e en complément de deux autres codes existants : 545 (Musicien) ou 721 (Chanteur).

Pour éviter des confusions entre les codes de fonction Unimarc et les codes IAML exportés en marc21, 15 codes IAML seront exclus des exports : cre (chœur parlé) ; pad (darbouka) ; pan (enclume) ; pbd (grosse caisse) ; pbl (cloches) ; pdr (tambour) ; pra (crécelle) ; prs (bâton de pluie) ; prt (rototoms) ; pta (tablā), pte (bloc chinois) ; ptt (tom-tom) ; scr (crwth) ; stp (trompette marine) ; tch (chitarrone antique)).

## Zones en format marc21 connaissant des modifications

### B024 – Autre numéro ou code normalisé

Export de deux nouvelles sous-zones \$q et \$z.

024	O/F	R/NR	
<b>Ind.1 =</b> <b>7</b> <b>8</b>			<b>7</b> = Source indiquée dans la sous-zone <b>8</b> = Genre non précisé de numéro ou de code normalisé
<b>Ind. 2 = #</b>			Non défini
<b>\$a</b>	O	R	Numéro ou code normalisé
<b>\$q</b>	F	R	Informations complémentaires
<b>\$z</b>	F	R	Numéro ou code normalisé annulé ou erroné
<b>\$2</b>	F	NR	Source du numéro ou du code

### B930 - Localisation, cote et code peb (Prêt entre Bibliothèques)

**Type** : Officialisation par le CFU de l'utilisation de la sous-zone 930 \$j utilisé dans le Sudoc pour enregistrer le code peb, et du référentiel pour le Prêt entre Bibliothèque qui lui est associé, complété d'une nouvelle valeur.

**Lien** : [Recommandations pour l'échange de données d'exemplaires](#)

**Description** : Sous-zone obligatoire, déjà diffusée dans les exports de l'Abes et devenue zone nationale par la validation de CFU. Le code doit être choisi parmi le référentiel suivant (avec un nouveau code introduit en 2023, valeur v, pour préciser le format sous lequel sera communiqué le document) :

- a en cours d'acquisition
- b consultable sur place dans l'établissement demandeur, pour les documents qui ne peuvent en sortir (documents patrimoniaux, certaines thèses...)
- f disponible sous forme de reproduction pour le PEB
- g non disponible pour le PEB
- s PEB soumis à condition
- u disponible pour le PEB
- v disponible sous forme électronique

### B959 \$d, \$e, \$f et \$g – Zone de description détaillée des lacunes

**Type** : modification de l'export du trait d'union dans les sous-zones \$d, \$e, \$f et \$g

**Description** : jusqu'en janvier 2023, les sous-zones \$d, \$e, \$f, \$g et \$h développent à l'export un jeu de plusieurs numéros de périodiques, exprimé auparavant avec un trait d'union. Désormais, le trait d'union sera exporté dans les Transferts Réguliers, et les données seront exportées à l'identique des données en production.

#### Exemple

Pour signaler qu'on a pour lacune du **numéro** 1 au numéro 10 de 2002, la zone

B959 ## \$e1-10\$a2002

est exportée jusqu'en janvier 2023 comme ceci :

B959 ## \$e1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10\$a2002

A partir de janvier 2023, la zone B959 ## \$e1-10\$a2002

sera exportée à l'identique :

B959 ## \$e1-10\$a2002



abes ;

Dossier réalisé par le Département Métadonnées et Services aux Réseaux  
Contact : [smar@abes.fr](mailto:smar@abes.fr)